



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 13 MARS 2023

<u>Présents</u>	Mme Gontarczyk (Présidente) M Sénécal
<u>Assistent</u>	Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)
<u>Excusés</u>	Mme Bastos – M Le Nagard

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COMMUNICATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la commission demande aux clubs de vérifier toutes les rencontres à jouer dans Footclub.



COURRIER DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 10 03 23

Pris note de l'adresse du stade pour le plateau U6/U7 du 18 03 23, à savoir :
Stade Philippe Grante - 5, Avenue Paul Thoureau à L'ISLE ADAM

BEZONS USO : Mail du 10 03 23

Pris note du forfait non avisé (forfait avisé jusqu'au vendredi à 12h00) de vos équipes U8 sur le centre du plateau à OSNY FC.

BOUFFEMONT ACF : Mail du 10 03 23

Pris note du forfait non avisé (forfait avisé jusqu'au vendredi à 12h00) de vos équipes U8 sur le centre du plateau à DOMONT FC.

BOUFFEMONT ACF : Mail du 06 03 23

Pris note du forfait de vos équipe U9 sur centre déplacé à GOUSSAINVILLE FC suite annonce tardive du transfert du lieu du plateau

BOUFFEMONT ACF : Mail du 09 03 23

Pris note votre réponse concernant l'appel de feuilles des rencontres de critères U12/U13 du 04 02 23. La commission n'a pas eu connaissance de la fermeture de vos installations et reporte donc ces rencontres au 22 04 23

BRUYERES BERNES USM : Mail du 10 03 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur le centre du plateau à BELLOY ST MARTIN ASC.

BRUYERES BERNES USM : Mail du 09 03 23

Pris note de la feuille de présence réclamée

ENTENTE BOISSY CHARS : Mail du 08 03 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur centre du plateau à JOUY FC du 11 03 23

EAUBONNE CSM : Mail du 11 03 23

Pris note du forfait non avisé d'1 équipe U9 sur centre du plateau à FRANCONVILLE FC & d'1 équipe U8/U9 niveau 1 du 11 03 23

FOSES UF : Mail du 09 03 23

Pris note de la fermeture de vos installations du 10 au 12 03 23 inclus

FRANCONVILLE FC : Mail du 13 03 23

Pris note du forfait avisé de 2 équipes U6/U7 sur centre du plateau à GRSOLAY FC le 18 03 23

FRANCONVILLE FC : Mail du 13 03 23

Pris note de votre réclamation concernant le numéro de l'équipe qualifiée pour le Challenge U11. Après vérification la commission vous confirme la qualification de votre équipe 1

GONESSE RC : Mail du 09 03 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de critères. Erreur administrative il s'agit du critérium U10/U11

GROSLAY FC : Mail du 12 03 23

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 18 03 23. Le centre est transféré dans son intégralité à FRANCONVILLE FC



MONTMAGNY SPORTS : Mail du 12 03 23

Pris note du vol de tablette du club d'EAUBONNE CSM. La commission vous demande d'envoyer la feuille de match papier

SARCELLES AAS : Mail du 10 03 23

Pris note de votre réponse concernant les appels de feuilles de critérium U12 Avenir.

SARCELLES AAS : Mail du 10 03 23

Pris note du forfait avisé de vos équipes 5 & 6 sur critérium U12/U13 du 11 03 23 contre MENU COURT AS

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 10 03 23

Pris note de votre réponse concernant l'appel de feuilles de matchs. Erreur administrative il s'agit des matchs contre le club de VEMARS ST WITZ

VALLEE DE SAUSSERON ES : Mail du 10 03 23

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour forfait non avisé. Après vérification, la commission transmet au secrétariat pour annulation de l'amende

VIARMES ANIERES OL : Mail du 13 03 23

Pris note du problème de FMI pour les rencontres critérium U10/U11 du 11 03 23 contre THILLAY ESM.

VILLIERS FC : Mail du 12 03 23

Pris note de votre demande de report des rencontres de critérium. Après consultation du club de FOSSES UF, la commission reporte les 4 rencontres au 22 04 23

INFORMATION

A la suite de la modification du nombre d'équipes engagées pour certains clubs sur la 2^{ème} phase, la commission demande aux administrateurs Footclub de bien vérifier les accès de leurs éducateurs pour la gestion de la FMI sur les rencontres de critérium, pour leur permettre de récupérer les rencontres de toutes leurs équipes.

PLATEAUX de MARS 2023

En raison de diverses modifications possibles (clubs ne pouvant plus recevoir de centres, forfait avisé...etc), la commission demande aux clubs de bien vérifier dans FAL ou sur le site du DVOF les centres des plateaux.



3^{ème} TOUR CHALLENGE U10 & U11 DU 25 MARS 2023

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF

Le 3^{ème} tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issue du 2^{ème} tour

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs. Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 3 Avril 2023 à 16 Heures dernier délai

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions et devra en conserver une copie jusqu'à l'homologation des résultats.

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation

CHALLENGE U10

Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 22 Avril 2023

Centre 1 ARGENTEUIL FC	Centre 2 ENTENTE SSG	Centre 3 ST BRICE FC	Centre 4 FRANCONVILLE FC
ARGENTEUIL FC 1	ENTENTE SSG 4	ST BRICE FC 2	FRANCONVILLE FC 2
ENTENTE MMB 1	ENTENTE SSG 1	ST BRICE FC 1	FRANCONVILLE FC 3
OSNY FC 1	BEZONS USO 1	MARLY LA VILLE ES 1	ERMONT ACF 2
OSNY FC 2	VAUREAL FCM 1	SAINTE OULEN AS 1	ARGENTEUIL RC 1
Centre 5 CERGY-PONTOISE FC	Centre 6 ECOUEN FC	Centre 7 SARCELLES AAS	Centre 8 ST LEU FC
CERGY-PONTOISE FC 3	ECOUEN FC 1	SARCELLES AAS 1	ST LEU FC 2
CERGY-PONTOISE FC 1	SOISY AM FC 1	SARCELLES AAS 2	ST LEU FC 1
EZANVILLE US 1	PONTOISIENNE JS 2	MONTMORENCY FC 1	BEAUMONT-M ENT 1
JOUY LE MOUTIER FC 3	PONTOISIENNE JS 1	CORMEILLAIS ACS 1	CERGY-PONTOISE FC 2



CHALLENGE U11

Début de la Jonglerie à 9h30

Début des rencontres à 10h00

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**

Les premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 22 Avril 2023

Centre 1	ST OUEN AS	Centre 2	DEUIL-ENGHIEU FC	Centre 3	VAUREAL FCM	Centre 4	SOISY AM FC
	ST OUEN AS 3		DEUIL-ENGHIEU FC 1		VAUREAL FCM 1		SOISY AM FC 1
	ARNOUVILLE FAS 1		EAUBONNE CSM 1		VAUREAL FCM 2		GONESSE RC 1
	ECOUEU FC 1		SARCELLES AAS 1		ADAMOIS OL 1		BEZONS USO 2
	ECOUEU FC 2		SARCELLES AAS 5		OSNY FC 1		BEZONS USO 1
Centre 5	ERMONT AMS	Centre 6	PERSAN US	Centre 7	VILLIERS LE BEL FC	Centre 8	EZANVILLE US
	ERMONT AmS 2		PERSAN US 1		VILLIERS LE BEL FC 2		EZANVILLE US 1
	CORMEILLAIS ACS 1		GARGES FCM 2		VILLIERS LE BEL FC 1		PONTOISIENNE JS 1
	CERGY-PONTOISE FC 2		ENTENTE SSG 1		ERAGNY AS 1		ST BRICE FC 2
	CERGY-PONTOISE FC 1		SARCELLES AAS 2		FRANCONVILLE FC 1		ST BRICE FC 1

FESTIVAL FOOT U13 – 2^{ème} tour DU SAMEDI 18 MARS 2023

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Le 1^{er} premier de chaque centre sera qualifié pour la Finale du Festival Foot U13 prévue le 1^{er} Avril 2023 (une seule équipe par club maximum)

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront disponibles à partir du Mardi 21 Février et jusqu'au Jeudi 2 Mars 2023, après cette date, ils seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs.

[La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres](#)

[La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe U12 doivent être réceptionnés au plus tard le lundi 20 Mars à 16 heures au plus tard sous peine d'amende.](#)

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.

Centre 15	VILLIERS FC
	VILLIERS FC 1
	GARGES FCM2
	SARCELLES AAS 1
	SARCELLES AAS 3



INFORMATION FESTIVAL FOOT U13

La commission vous rappelle que tous les documents concernant les centres de Coupe U12 et du Festival Foot U13 doivent impérativement être envoyés au DVOF au plus tard le LUNDI 20 MARS 2023 à 16 heures

Une réunion préparatoire à la Finale Départementale du Festival Foot U13 aura lieu le LUNDI 27 MARS 2023 à 19h en visio. Présence obligatoire de chaque club qualifié.

MATCHS REMIS AU 1^{er} AVRIL 2023

CRITERIUM U12 AVENIR

SARCELLES AAS 12 vs GARGES FCM 12 : match n° 25603116

MATCHS REMIS AU 22 AVRIL 2023

CRITERIUM U12 / U13

VILLIERS FC vs FOSSES : matchs n° 25592112 – 25592178 – 25592244 @ 25602663

BOUFFEMONT ACF vs ST OUEN AS : matchs n° 25591549 & 25591577

NEUVILLE AS vs ADAMOIS OL : matchs n° 25591370 & 25591398

CRITERIUM U10/ U11

FOSSES UF vs AUVERS ENNERY FC : matchs n° 25593598 – 25593664 & 25593730

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

La commission vous rappelle que les feuilles réclamées sont à déposer directement dans FAL.

PLATEAU U8 / U9 NIVEAU 1 DU 04 02 2023

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U8/U9 niveau 1 du 04 02 23 à SARCELLES AAS

PLATEAU U8 NIVEAU 2 DU 04 02 2023

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à BEAUCHAMP AS

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de BEZONS USO & ARGENTEUIL FC sur centre n° 5 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23

ARGENTEUIL FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 5 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à BEZONS USO



CERGY PONTOISE FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 7 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à ENTENTE MMB

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 12 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à JOUY FC

PUISEUX LOUVRES FC : 1^{er} appel de feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de PUISEUX LOUVRES FC – ROISSY US – SURVILLIERS AVENIR – VEMARS ST WITZ et VIARMES ASNIERES OL sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23

ROISSY US : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC

SURVILLIERS AVENIR : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC

VEMARS ST WITZ FC : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC

VIARMES ASNIERES OL : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 04 02 23 à PUISEUX LOUVRES FC

PLATEAU U9 NIVEAU 2 DU 04 02 2023

BEZONS USO : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 2 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL FC

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de feuille de présence de vos équipes sur centre n° 3 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL FC

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel des feuilles de présence des clubs de MAGNY FC – VALLEE DE SAUSSERON & VEXIN AS sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23

MAGNY FC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à COURDIMANCHE AS

VALLEE DE SAUSSERON : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à COURDIMANCHE AS

VEXIN AS : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 4 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à COURDIMANCHE AS

BOUFFEMONT ACF : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 5 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à DOMONT FC

GAFEPB : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 8 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ENTENTE MMB

MONTSOULT BAILLET US : 1^{er} appel de la feuille de plateau & des feuilles de présence des clubs de MONTSOULT BAILLET US & BELLOY ST MARTIN ASC sur centre n° 13 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23



BELLOY ST MARTIN ASC : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 13 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à MONTSOULT BAILLET US

ENTENTE SSG : 1^{er} appel de la feuille de présence de vos équipes sur centre n° 14 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL RC

VAUREAL FCM : 1^{er} appel de la feuille de présence de votre équipe sur centre n° 14 du plateau U9 niveau 2 du 04 02 23 à ARGENTEUIL RC

PLATEAU U6 /U7 DU 11 02 2023

CORMEILLAIS ACS : 1^{er} appel de la feuille de plateau & des feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS & ENTENTE SSG sur centre n° 5 du plateau U6/U7 du 11 02 23

ENTENTE SSG : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 5 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à CORMEILLAIS ACS

SARCELLES AAS : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 7 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à DEUIL ENGHEN FC

ERMONT AMS : 1^{er} appel des feuilles de plateau et feuille de présence de vos équipes sur centre n° 10 du plateau U6/U7 du 11 02 23

VILLIERS FC : 1^{er} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de VILLIERS FC – FONTENAY FC & GONESSE RC sur centre n° 12 du plateau U6/U7 du 11 02 23

FONTENAY FC : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 12 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à VILLIERS FC

GONESSE RC : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 12 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à VILLIERS FC

MONTMORENCY FC : 1^{er} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de MONTMORENCY FC & BRUYERES BERNES USM sur centre n° 18 du plateau U6/U7 du 11 02 23

BRUYERES BERNES USM : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 18 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à MONTMORENCY FC

NEUVILLE AS : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 19 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à FRETTOISE ES

PIERRELAYE FC : 1^{er} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de PIERREAYE FC & ST OUEN AS sur centre n° 20 du plateau U6/U7 du 11 02 23

ST OUEN AS : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 20 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à PIERRELAYE FC

PONTOISIENNE JS : 1^{er} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de PONTOISIENNE JS & ERMONT ACF sur centre n° 21 du plateau U6/U7 du 11 02 23

ERMONT ACF : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 21 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à PONTOISIENNE JS



CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel des feuilles de plateau et feuille de présence des clubs de CHAMPAGNE SFC – BOUFFEMONT ACF – ENTENTE BEAUMONT MOURS & VALLEE DE SAUSSERON sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23

BOUFFEMONT ACF : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à CHAMPAGNE SFC

ENTENTE BEAUMONT MOURS : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à CHAMPAGNE SFC

VALLEE DE SAUSSERON : 1^{er} appel des feuilles de présence de vos équipes sur centre n° 24 du plateau U6/U7 du 11 02 23 à CHAMPAGNE SFC

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

GONESSE RC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25595262 du 18 02 23 – critérium U10/U11 Série 4 – Poule J contre ENTENTE SSG 4

SURVILLIERS AVENIR : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25593312 & 25600018 du 18 02 23 – critérium U10/U11 Série 2 - Poule A & B contre VEMARS ST WITZ FC

SURVILLIERS AVENIR : 1^{er} appel de feuille de match n° 25593321 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 2 contre PIERRELAYE FC 2

MAGNY FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 25593385 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 2 contre DEUIL ENGHIEU FC 6

DEUIL ENGHIEU FC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25593662 & 2593730 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 3 contre ERAGNY FC 4 & 5

ROISSY US : 1^{er} appel de feuille de match n° 25593732 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 3 contre MONTMORENCY FC 5

COURDIMANCHE AS : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25593855 - 25593900 & 2593945 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 4 contre ERMONT AMS 3 – 4 & 5

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25594150 & 2594195 du 11 03 23 – critérium U10/U11 Série 4 contre CERGY PONTOISE FC 5 & 6

EAUBONNE CSM : 1^{er} appel de feuilles de matchs n° 25595222 – 25595267 – 25595312 & 25595357 du 11 03 23 – critérium U10/U11 – série 4 contre MONTMAGNY SPORTS 1 – 2 - 3 & 4

ENTENTE SSG : 1^{er} appel de feuille de match n° 25603808 du 11 03 23 – critérium U10 Avenir 4 contre VIARMES ASNIERES OL 2



2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITERIUM

CRITERIUM U10 / U11

ERMONT AMS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25593847 – 25593892 – 25593937 & 25593985 du 18 02 23 – critérium U10/U11 Série 4 - Poule A – B -C & D contre PONTOISIENNE JS 1 – 2 – 3 & 4

CRITERIUM U12 / U13

BEZONS USO : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25603109 du 21 01 23 – critérium U12 Avenir – Poule B contre SARCELLES AAS 12

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25603119 du 11 02 23 – critérium U12 Avenir – Poule B contre BEZONS USO 12

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25603013 du 21 01 23 – critérium U13 Avenir – Poule A contre MONTMORENCY FC 1

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25603021 du 04 02 23 – critérium U13 Avenir – Poule A contre GONESSE RC 1

ST OUEN AS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25591544 du 28 01 23 – critérium U12/U13 Série 2 – Poule E contre FRANCONVILLE FC 3

GOUSSAINVILLE FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25591959 - 25591987 & 25592015 du 21 01 23 – critérium U12/U13 Série 3 – Poule D - E & F contre ECOUEN FC 1 - 2 & 3

VILLIERS FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25592224 & 25602643 du 04 02 23 – critérium U12/U13 Série 4 – Poule C & D contre HERBLAY ES 3 & 4

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 25602650 du 11 02 23 – critérium U12/U13 Série 4 – Poule D contre VILLIERS FC 4

BEZONS USO : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 25592645 & 25592777 du 11 02 23 – critérium U12/U13 Série 4 – Poule F & H contre ERMONT AMS 2 & 4

AMENDES

EZANVILLE US : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 1 sur match n° 25589798 – critérium U12/U13 série 1 du 11 02 23 contre VALLEE SAUSSERON ES

Amende : 15€

ARGENTEUIL RC : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25594094 du 11 02 23 – critérium U10/11 – série 4 – contre CHAMPAGNE SFC 2

Amende : 30€

PERSAN US : Non réception après 2^{ème} & dernier appel de feuille de match n° 25595254 du 11 02 23 – critérium U10/11 série 4 – contre GONESSE RC 2

Amende : 30€

CHAMPAGNE SFC : 1^{er} forfait non avisé de votre équipe 2 sur match n° 25594094 du 11 02 23 – critérium U10/U11 à ARGENTEUIL RC 4

Amende : 15



BOUFFEMONT ACF : Absence club sur centre du plateau U8 à DOMONT FC du 11 03 23
Amende : 50€

BEZONS USO : Absence club sur centre du plateau U8 à OSNY FC du 11 03 23
Amende : 50€

MONTMORENCY FC : Absence club sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 à GARGES FCM le 04 02 23
Amende : 50€

VAUREAL FCM : Absence club sur centre n° 17 du plateau U8 niveau 2 à ST OUEN AS le 04 02 23
Amende : 50€

PIERRELAYE FC : Absence club sur centre n° 8 du plateau U9 niveau 2 à HERBLAY ES le 04 02 23
Amende : 50€

PONTOISIENNE JS : Absence club sur centre n° 8 du plateau U9 niveau 2 à HERBLAY ES le 04 02 23
Amende : 50€

ST LEU FC : Absence club sur centre n° 8 du plateau U9 niveau 2 à ENTENTE MMB le 04 02 23
Amende : 50€

PERSAN US : Absence club sur centre n° 17 du plateau U9 niveau 2 à VIARMES ASNIERES OL le 04 02 23
Amende : 50€

SURVILLIERS AVENIR : Absence club sur centre n° 26 du plateau U6/U7 à MONTMAGNY SPORTS le 11 02 23
Amende : 50€

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Finale Départementale du Festival Foot U13 & U13F le Samedi 1^{er} Avril 2023 à JOUY LE MOUTIER FC

Finale Départementale des Challenges U10 & U11 le Samedi 22 Avril 2023 à ST BRICE FC

Finale Départementale de la Coupe U12 le Lundi 8 Mai 2023 à ARNOUVILLE FAS

Journée Nationale U6 & U7 le Samedi 10 Juin 2023

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 20 MARS 2023 À PARTIR DE 18H00